

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	à la ligne	25
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de réduire la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 FÉVRIER

INFORMATIONS

Le *Journal officiel* d'hier publie l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui mardi dans l'une et l'autre Chambre.

Au Sénat, la séance commence à trois heures. Y est inscrite la seconde délibération sur l'imputation de la détention préventive relative à la durée des peines.

A la Chambre, séance à deux heures. Suite du débat sur la censure dramatique, après l'interpellation de M. Terrier sur la nomination d'un administrateur de chemin de fer.

Le gouvernement doit déposer sur le bureau des Chambres le rapport annuel sur la situation commerciale et financière de la Tunisie.

Nous avons annoncé qu'un certain nombre d'interpellations seraient déposées ou discutées dès la rentrée des Chambres. Deux nouvelles interpellations viennent s'ajouter à la liste déjà longue que nous avons donnée.

M. Goirand doit demander au ministre des finances des éclaircissements sur la situation de la Banque d'Algérie; M. Camille Pelletan et un certain nombre de députés de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Hérault, se proposent d'interpeller M. Yves Guyot sur la question des canaux du Midi.

LES PRIÈRES PUBLIQUES

Dimanche, il a été donné lecture, dans toutes les églises et chapelles de Paris, d'une lettre de S. E. le cardinal Richard prescrivant des prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres.

A L'ÉCOLE CENTRALE

On sait qu'à la suite d'une entente entre le conseil de perfectionnement et les élèves de l'École centrale, la reprise des cours avait été fixée à hier matin, lundi.

La rentrée s'est faite au milieu du plus grand calme. Il n'y a pas eu le moindre incident.

Seuls, n'assistaient pas à la reprise des cours, les élèves, d'ailleurs fort rares, qui étaient rentrés dans leurs familles à la suite des incidents de ces jours derniers et auxquels le temps a manqué pour revenir à Paris.

NOMINATIONS DANS LA MARINE

M. le vice-amiral Alquier est nommé inspecteur général de la marine.

M. le vice-amiral Lefebvre est nommé commandant en chef de l'escadre du Nord.

Sont promus :

Au grade de vice-amiral : M. le contre-amiral Besnard ;

Au grade de contre-amiral : M. le capitaine de vaisseau Pouglin de la Maisonneuve ;

Au grade de capitaine de vaisseau : M. le capitaine de frégate Fiéron ;

Au grade de capitaine de frégate : M. le lieutenant de vaisseau Vivier.

M. le vice-amiral Besnard est nommé chef du service hydrographique de la marine.

L'aventure des Centraux nous rappelle une vieille histoire dont les acteurs ont tous aujourd'hui plus de soixante-dix ans.

Le 31 décembre 1838, les élèves de Polytechnique menèrent pendant la nuit un sabbat infernal, après avoir mis leurs officiers dans l'impuissance de troubler la fête.

Le lendemain, 1^{er} janvier 1839, à la visite que l'état-major et une députation de l'École firent, selon l'usage, aux Tuileries, le général, après avoir flétri, *coram rege*, ce tapage nocturne, demanda que les tapageurs fussent licenciés.

— Ça devait être bien drôle ! s'écrièrent, mis en gaieté par le récit du général, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, alors simple lieutenant d'infanterie légère.

— A-t-on manqué de respect aux officiers ? fut la première parole du Roi.

Et sur la réponse négative du général :

— Ce serait une bien cruelle punition pour une espièglerie sans conséquence.

— Alors Sa Majesté pense qu'il n'y a rien à faire ?

— C'est mon avis.

Sur ce mot, les élèves élevèrent leurs bicornes malgré la solennité du lieu, poussant un formidable cri de : « Vive le Roi ! »

— Allez, mes amis, fit paternellement Louis-Philippe, et, à l'avenir, soyez plus sages !

Le élèves payèrent les vitres, les cuvettes et les vases nocturnes brisés dans la bagarre, et ce fut tout.

Qu'en pense le farouche M. Cauvet ?

Chaque année, dit le *Figaro*, le Conseil général du Gers inscrit, à son budget des dépenses, la somme de mille francs pour la célébration d'un service solennel, en mémoire de l'ancien intendant de la province, le baron d'Etigny, et y assiste en corps, l'archevêque officiant lui-même et prenant la parole pour affirmer la reconnaissance publique à l'égard d'un administrateur célèbre par ses bienfaits. D'ailleurs Pau, Bayonne, Auch, Luchon ont encore leurs rues ou allées d'Etigny.

Un arrière petit-fils de l'intendant, le baron d'Etigny, lieutenant de cavalerie, épousera mercredi à Balirons, près de Pau, la fille du baron de Colomby. Le Conseil général du Gers, fidèle à ses traditions, sera représenté à la cérémonie par son président et son vice-président ; et ce sera M^r l'archevêque d'Auch qui ira donner la bénédiction nuptiale. Chose curieuse : la fiancée est également la petite-fille d'un intendant de Guyenne, Dupré de Saint-Maur, qui a fait construire le célèbre théâtre de Bordeaux.

Un duc des plus authentiques, chef d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France, épouser une Américaine sans fortune, uniquement par amour ! Les Américains n'en reviennent pas !

L'admiration pour le duc de La Rochefoucauld qui, suivant sa devise : « C'est mon plaisir ! » a pris femme sans dot, dépasse toutes les bornes à Washington, New-York, Phila-

delphie, Boston, Cincinnati, Chicago, partout où l'on connaît le roman des deux jeunes mariés.

On sait aujourd'hui que, fiancés depuis sept ans, ils ont fini par triompher des refus de leurs familles et de tous les obstacles opposés à l'accomplissement de leurs vœux.

Aussi les Américains ont-ils résolu de fêter ce mariage d'amour d'une façon éclatante. Ils veulent que le duc et la duchesse de La Rochefoucauld viennent en Amérique recevoir l'hommage des unanimes sympathies.

Les dames de New-York demandent la photographie du marié. D'autres ont écrit qu'elles se proposaient d'ouvrir une souscription nationale pour offrir à la mariée une dot proportionnée au rang qu'elle occupe dans le monde. C'est de la frénésie.

LES NUAGES ARTIFICIELS

Des expériences curieuses ont été faites dimanche matin au Jardin d'Acclimatation, sous le patronage de la Société des agriculteurs de France. Il s'agissait de la production de nuages artificiels, destinés à combattre la gelée.

Pour cela on enflamme des caisses en bois de pin remplies d'une masse résineuse. Cela produit une fumée noire et épaisse que l'on peut rendre plus épaisse encore en jetant de l'eau sur le foyer. D'après l'inventeur, au bout de quelque temps, ces colonnes de fumée doivent se fondre en un épais brouillard, qui stationne au-dessus du terrain semé de foyers et élève la température de deux ou trois degrés.

Remarquons en passant que, depuis longtemps déjà, dans les pays de vignobles, les paysans, quand ils craignent la gelée, la combattent par des nuages de fumée, produite avec de la paille, du foin, des feuilles, etc., amassés. Le procédé actuel n'est donc qu'un perfectionnement.

Des officiers supérieurs, brevetés d'état-major, avaient été envoyés par le ministère de la guerre pour assister à cette expérience et voir si l'on ne pourrait utiliser cette production artificielle de nuages en vue de dissimuler, en certains cas, à l'ennemi des batteries ou des troupes exposées à un feu trop vif ou des travaux d'approche, par exemple. Singulier retour. Après avoir inventé la poudre sans fumée, voilà qu'on éprouve le besoin d'avoir la fumée sans poudre.

Ajoutons que dimanche matin les expériences n'ont pas très bien marché. Les courants d'air ont poussé la fumée au loin et elle ne s'est pas massée, comme on le voulait, pour constituer un murage au-dessus du point à protéger. Ce sera à recommencer par un temps plus favorable.

LE TABAC, CE QU'IL RAPPORTE A L'ÉTAT

Sait-on combien l'État a encaissé, depuis soixante-quinze ans qu'il a institué le monopole de la fabrication et de la vente exclusive du tabac ?

Douze milliards huit cents millions.

Sur cette somme l'État a réalisé un bénéfice de 12 milliards de francs.

Si l'on attribue à MM. les priseurs et gou-

teurs l'appoint de 800 millions — chiffre certainement supérieur à la réalité — il reste pour une somme de 12 milliards de tabac fumé pendant le cours de ces soixante-quinze dernières années, laps équivalant à peu près à une existence humaine, bonne mesure.

Le bénéfice, parti du chiffre annuel de 39 millions, s'est accru dans une progression régulière jusqu'à 305 millions, chiffre actuel. Voilà un résultat qui doit décourager les sociétés de tempérance.

DON QUICHOTTE

Don Quichotte va faire une très prochaine manifestation à la tribune du Palais-Bourbon.

Vous demandez : Qui ça, Don Quichotte ?

Eh ! qui donc pourrait-ce être sinon le long, le maigre, le blafard, l'anguleux Brisson !

Et quelle manifestation va-t-il faire, ce brave Don Quichotte ?

Parbleu ! il va prendre la défense des associations religieuses.

Vous n'y croyez pas...

Et vous avez tort, car Brisson est un homme tout d'une pièce, un austère républicain qui n'a jamais changé d'opinion, un philosophe à principes inélectables, un amant fidèle de la liberté, qui jamais n'a pris sa part dans les injustices jacobines.

La preuve, c'est ce qu'il disait en 1872, à Versailles.

Lisez :

« Toute restriction apportée au droit d'association est une atteinte au principe républicain. »

Et il ajoutait :

« Ni de ma part, ni, j'en suis bien convaincu, de la part d'aucun des membres qui siègent sur les mêmes bancs que moi, ne s'élèvera la prétention de faire revivre des lois répressives de la liberté des associations religieuses. Nous nous présentons ici pour réclamer l'égalité entre toutes les associations, mais l'égalité dans la liberté. »

Dans le compte rendu du *Journal officiel*, cette noble déclaration est suivie de cette remarque : « Approbation générale. »

Admettez-vous que M. Brisson ait changé d'opinion sur une question aussi grosse ?

C'est impossible, n'est-ce pas ?

Cet homme est d'un autre bois que ceux pour lesquels il se portait garant et qui, depuis, ont accommodé leurs principes à la mode jacobine, c'est à dire ont remplacé la liberté par la persécution.

On a bien fait courir le bruit que Brisson était ce député qui invita le ministre des finances à appliquer aux associations religieuses le droit d'accroissement dans des conditions tellement draconiennes que les agents du fisc eux-mêmes avaient peur de commettre des illégalités, et qu'il leur fallut quelque temps pour se persuader que le gouvernement favoriserait ces actes de spoliation.

Mais ce n'est pas le vrai Brisson qui fut coupable, ce n'est pas Don Quichotte, c'est Sancho Pança, son peu délicat serviteur, qui a fait cela.

Et Don Quichotte ne demande qu'à le prou-

ver en rejoignant à la tribune de la Chambre des députés en 1892 l'éloquent discours qu'il prononça en 1872 à la tribune de l'Assemblée nationale.

Ce sera une belle séance !

THÉOPHRASTE RENAUDOT

M. le docteur Gilles de la Tourette, qui depuis une dizaine d'années a entrepris une campagne en faveur de Théophraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette de France*, a fait, samedi, à Paris, dans la salle de la Société pour l'avancement des sciences, une intéressante conférence sur ce grand méconnu.

C'est devant un nombreux et savant auditoire, composé des sommités de l'enseignement universitaire et de l'enseignement libre, que l'éloquent conférencier a fait ressortir l'influence qu'eut Renaudot sur la politique, sur l'avenir de l'art médical et sur les créations charitables.

C'est une grande figure historique que celle de cet homme de lutte qui, malgré la Faculté de médecine, malgré l'Université, malgré le Parlement, arriva par l'effort de son génie, soutenu par l'appui de Louis XIII et de Richelieu, à créer les Monts-de-Piété, les bureaux de placements, à détourner la Faculté de médecine de ses errements et à fonder la *Gazette*.

Certains détracteurs de Théophraste Renaudot ont prétendu qu'il n'avait pas compris l'importance de l'outil politique qu'il venait de forger. M. le docteur Gilles de la Tourette a établi par des citations même de la *Gazette* que le père du journalisme avait parfaitement entrevu la force qu'auraient dans la suite les gazettes pour déterminer les grands courants populaires.

Dans les premiers jours, il fut utile à la politique de Richelieu qui souvent envoyait directement des communications à Renaudot. Louis XIII, lui-même, lui adressa souvent des informations et lui fournit des renseignements.

Richelieu, le Père Joseph et Renaudot travaillaient souvent ensemble.

M. le docteur Gilles de la Tourette s'est ensuite occupé des tracasseries suscitées à Renaudot par Gué-Patin et la Faculté de médecine. Il fut d'abord triomphant grâce à la protection de Louis XIII, de Richelieu et de l'éminence grise, mais quand ses trois protecteurs furent morts, Renaudot devint la victime des vengeances de la Faculté, soutenue par le Parlement.

L'œuvre de Renaudot fut en partie détruite, mais le gazetier du Coq d'Or n'en a pas moins droit à la reconnaissance publique. Aussi de chaleureux applaudissements ont-ils interrompu cette conférence.

A l'approbation de tous les auditeurs, M.

Gilles de la Tourette a terminé en demandant l'érection d'une statue à Renaudot.

YVES DE CONSTANTIN.

ÉTRANGER

Les négociations entre l'Italie et la Suisse pour la conclusion d'un traité de commerce ont été rompues.

La faute de cet échec doit être imputée principalement à l'Italie. On sait que l'Italie, qui cherche partout de faciles débouchés pour ses produits, n'entend pas accorder en échange les facilités qu'elle demande pour son commerce. C'est que le gouvernement italien offrait à la Suisse des concessions dérisoires sur les tissus et les broderies, tout en réclamant pour ses vins des avantages plus considérables que ceux dont ils jouissaient en vertu du traité qui vient d'expirer; et comme toujours le gouvernement du roi Humbert n'accordait à la Suisse aucune compensation sérieuse qui pût contrebalancer les avantages qu'il en réclamait.

M. Droz, principal délégué du gouvernement suisse aux conférences de Zurich, ayant présenté son rapport là-dessus au Conseil fédéral, celui-ci a reconnu l'impossibilité d'un accord.

Il a publié, en conséquence de cela, un arrêté portant que le tarif général suisse des douanes du 10 avril 1891 sera appliqué dès aujourd'hui, le 13 février, aux produits ou aux marchandises de provenance italienne.

C'est, comme on le voit, la rupture pure et simple des négociations. Aussi les délégués italiens vont quitter Zurich.

On espère toutefois à Rome que cette rupture ne sera pas définitive et que l'on pourra, après un certain laps de temps, reprendre de nouveau les négociations.

NOUVELLES MILITAIRES

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

En mars 1892, les engagements volontaires de trois ans seront reçus à raison de 5 par régiment d'infanterie (subdivisionnaire ou régional), de zouaves, de tirailleurs algériens, de sapeurs-pompiers de Paris, d'artillerie (y compris les pontonniers), du génie; et de 3 bataillons de chasseurs à pied, et l'artillerie de forteresse, 3.

Les régiments de cavalerie ne recevront aucun engagé de trois ans.

Pour les compagnies d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers, les engagements seront reçus toute l'année.

Les engagements de quatre et de cinq ans continueront à être reçus à toute époque de l'année, pour tous les corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de génie.

peine si, de temps à autre, une lumière apparaissait, chandelle ou lampe, de quelque maison isolée; la route seule se dessinait en blanc, sur les ténèbres muettes; un instant, derrière lui, — très loin déjà, — Jacques crut entendre un râle de locomotive, un cahotement de train en marche; il allait dans la paix profonde, dans le sommeil des choses et l'immobile majesté de tout.

La nuit, même sans lune, est la grande enchantresse, la fée aux mirages, — une trompeuse, elle aussi, comme toutes les fées! De jour, Jacques eût aperçu tous les petits détails qui sont la vie même de la campagne, et mettaient de l'idylle, plus souvent encore de la caricature, dans ce poème des champs; il aurait vu le chapeau oublié sur un talus, remarqué la bizarre enseigne d'un bouchon, l'épouvantail pour les oiseaux, mille et mille autres choses, ou gracieuses ou comiques, mais pas épiques du tout. Dans cette obscurité, tous les détails s'étaient fondus, tous les épisodes disparaissaient; la vie des hommes, celle des bêtes ne se faisaient plus deviner ni sentir: il eût semblé qu'on entendait battre le pouls de la terre. La seule lumière, — et combien vague! — descendait du ciel; le seul bruit continu était

Dans aucun cas, les hommes ayant tiré au sort ne seront admis à s'engager, même pour quatre et pour cinq ans, s'ils sont, en raison de leur numéro, et d'après la moyenne des deux dernières années, susceptibles d'être affectés à l'armée de mer ou aux troupes coloniales.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Hauteur de la Loire à Saumur, aujourd'hui mardi (midi): 3 m. 30.

COURSES DE SAUMUR

La Commission des Courses a décidé, dans sa dernière séance, que M. Michoux aurait l'entreprise des travaux pour l'installation des courses dans la prairie de Varrains. La Société s'engage à lui payer une somme de treize cent cinquante francs pour l'ensemble de ces travaux.

SIMPLE COMPARAISON

Les vigneron espagnols, les marchands de vins de Bercy et ceux de Bordeaux, trouvent que le tarif minimum de 7 fr. par hectolitre de vin à 10° paraît exorbitant. Que doivent-ils penser du tarif des Etats-Unis qui est de 60 fr. par hectolitre, et de celui de la Russie qui s'élève à 350 fr. par barrique bordelaise?

Il semble, cependant, que c'est de notre côté que se trouve la modération.

Etat civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 13 février. — Catherine Scanlan, épouse de Jules Lorrain, 46 ans, rue Duncan; — Jeanne Mureau, célibataire, 81 ans, à l'Hospice; — Renée Rioulet, veuve de Jean-Pierre Belliard, 81 ans, blanchisseuse, quai de Limoges; — Raoul-Marie-Joseph Coulon, 2 mois 1/2, rue de l'Île-Neuve; — Louise Chevalier, célibataire, 63 ans, rue de Bordeaux; — Vinerie Ysoie, épouse de Henri-Joseph Bertiaux, 38 ans, lingère, à l'Hôpital.

Le 14. — Annette Tremblay, veuve Juteau, 82 ans, au Petit-Puy.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Si les Saumurois aiment en M^{lle} Sauvaget autant l'artiste gracieuse que la gentille personne, c'est que celle-ci a toujours montré de la bonne volonté et fait les plus grands efforts pour mériter cette amitié.

La petite Hélyett doit être aujourd'hui pleinement satisfaite du résultat de ce « courant constant » de sympathies. Quel succès, mes seigneurs! Bouquets, couronne, écrivain! Quoi encore? Ovation, joie, trépignements, délire...

Miss Hélyett avait attiré encore la foule hier soir, pour la troisième fois, et le succès n'est certes pas épuisé: mais les artistes le sont. De légers accroc, de petites défaillances bien naturelles se sont fait sentir. Le duo Vautier-Sauvaget est resté impeccable, et notre jeune ténor Brun-Puycardas a toujours cette voix fraîche et facile qu'on a applaudie dès les premiers jours; mais, dans l'ensemble, ça manquait de l'entrain merveilleux que la première de cette œuvre avait eue sur notre scène.

Ce n'est pas une critique que nous formulons, mais une simple constatation. Nous affirmons, au contraire, que les artistes de M. David sont à la hauteur de leur mission, et nous verrons bientôt, dans une œuvre nouvelle, combien nos affirmations sont vraies. N^{emo}.

MUSIQUE MUNICIPALE

Le troisième concert de la *Musique Municipale* aura lieu probablement vers la fin de ce mois ou dans les premiers jours de mars.

M. Meyer doit demander le concours de M^{lle} Sauvaget. Si la direction veut bien accorder cette faveur — ce dont nous ne doutons nullement, — nous aurons la bonne fortune d'applaudir une fois encore la mignonne artiste dont la voix fraîche et pure et la personne toute de charme et de séduction en ont fait l'idole du public.

M. Meyer s'assurerait en outre le concours d'un instrumentiste de l'Association artistique d'Angers et du chanteur comique qui a obtenu tant de succès au dernier concert.

C'est donc encore une agréable soirée en perspective.

CE QUE NOUS COUTENT LES ÉCOLES LAÏQUES

Le prix moyen d'une école est revenu à 25,000 fr.; celui d'une classe à 4,600 fr. Le prix moyen d'une place d'élève ressort à 300 francs.

Les dépenses de l'enseignement primaire ont plus que doublé en vingt ans. De 56 millions qu'elles atteignaient en 1872, elles se sont élevées à 126 millions en 1892.

On ne nous suspectera pas de partialité, car nous empruntons ces renseignements au *Rappel*.

ANGERS. — *Rapt d'une enfant*. — On nous rapporte que, jeudi dernier, une petite fille de 4 ans aurait disparu dans des circonstances mystérieuses.

D'après une version, l'enfant aurait été enlevée pendant que la mère était à chercher son mari au cabaret.

Escroquerie au spiritisme. — Une femme, nommée Marie Dénécheau, âgée de 49 ans, sans profession, demeurant rue Eblé, à Angers, a été mise en état d'arrestation, sous l'inculpation d'escroquerie d'une somme de

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

XII

Pas de voiture à la gare: ce n'est pas à minuit qu'on s'en va à Chérisy. La gare elle-même, — cette bâtisse en pleine campagne, — avait un air égaré au milieu des ténèbres. Mais bast! une lieue, même dans le noir, n'est pas pour effrayer un solide marcheur; ça et là entre deux nuages blanchâtres, le ciel profond était d'un bleu très sombre; par des déchirures, une ou deux étoiles brillaient; toute mouillée de serain, la campagne sentait bon; une sécheresse de deux jours avait nivelé les ornières; au milieu de ce grand silence, paisible, solennel, un peu émouvant, Jacques se mit en route.

L'instant après, il avait dépassé la guinguette où s'arrêtent les routiers, dépassé le carrefour et le calvaire en ruines, — un calvaire de pays voltairien. L'obscurité se fit à la fois plus moelleuse et plus grave. Une très légère brise passait sur les blés, toujours dans le silence; à

ce soupir de la brise; Jacques oubliait notre cœur de chair comme un simple accident, le bruit du train comme une impression passagère; et, de minute en minute, à mesure qu'il s'enfonçait dans la plaine silencieuse, allant vers les forêts plus mystérieuses encore, il se laissait rafraîchir par le vent, embaumer par les senteurs nocturnes, calmer par la tranquillité universelle; il ne se rappelait plus rien de sa journée, n'avait ni fausse honte d'être parti, ni embarras à revenir; et, comme les yeux de maman Heurlin, ces tout petits yeux las, la grande nature et l'immense nuit lui disaient: « Bonté! »

Elles lui disaient aussi: « Abandon... ». Et, de fait, après ce retour désespéré vers la vie ancienne, après toutes ces sensations contradictoires, tous ces balotements, dans la lassitude de l'âme et du corps, Jacques, à présent, s'abandonnait. Au milieu de ces arbres, de ces blés, de ces choses qui ne peuvent rien à leur destinée passive, et se contentent chaque jour, sans paroles, de brûler sous le soleil ou de se rafraîchir aux souffles, Jacques ne faisait plus très bien la différence entre les choses et l'homme. Lui aussi, triste du passé, n'interrogeant plus l'avenir, se laissait aller. Il touchait

à un de ces instants d'où dépend toute la vie, — et où le seul battement d'une cloche, dans la campagne endormie, vous referait chrétien. Et je crois bien que, même sans bruit de cloche, Jacques pensait à Dieu...

« Bien le bonsoir, monsieur Jacques! »

Une main s'était posée sur son épaule; un grand gaillard se dressait devant lui: c'était Jean.

D'où Jean venait-il? Je ne l'ai jamais su bien au juste. Sans doute une course tardive, la voiture manquée: toujours est-il que Jean s'en retournait à pied, lui aussi. Seulement, la nuit ne semblait pas lui parler comme à Jacques. Il n'avait pas cette expression de sérénité que doit donner à nos visages l'aspect du calme universel.

Décidément Jacques l'avait bien trouvé: ce pauvre Jean devait être amoureux!

S'il l'était! Avec sa timidité de paysan jeune, et malgré leur marche côte à côte, bras dessous bras dessus, Jean ne dit pas à Jacques qu'il aimait, ni le nom ni l'âge, ni rien de ce qui fait les confidences... Chaque mot s'arrêtait dans sa gorge; il avait des soupirs, de brusques arrêts; l'idée fixe avait mangé toute sa cervelle; il aimait à n'en pouvoir parler. Et lorsque, tou-

3,800 fr. au préjudice de M^{me} Breton, demeurant rue Saint-Nicolas.

Il paraît que cette rusée commère a réussi à extorquer une somme aussi importante en faisant croire à sa bien trop confiante victime qu'en invoquant les esprits qui, disait-elle, sont au nombre de quatorze. Cette dernière recevrait une fortune considérable. Seulement, — voilà le hic, — fallait de l'argent pour se rendre favorables les esprits!

Les dernières assises. — Aucun des individus condamnés pendant la dernière session des assises ne s'est pourvu, nous dit-on, en cassation.

TERRIBLE ACCIDENT A LA CARRIÈRE DES FRESNAIES

Un grave accident s'est produit samedi dernier, vers sept heures et demie du matin, dans le puits n° 44 de la carrière d'ardoises des Fresnaies, commune de Trélazé.

Un bassicot plein de quartiers de roches était remonté et arrivait à l'orifice du puits lorsque la chaîne qui l'attachait à une poulie s'est rompue.

Le bassicot est descendu avec une vitesse effrayante. Lorsqu'il toucha le fond il était en miettes. Il avait fait une chute de plusieurs centaines de pieds. Les pierres d'ardoises avaient volé en éclats. Trois des douze ou treize ouvriers qui se trouvaient dans le puits ont été atteints. L'un d'eux, nommé Alain Le Diagon, a eu les reins brisés, un autre a eu un bras cassé, et le troisième est blessé moins grièvement.

Le Diagon, qui respirait encore, a été remonté aussitôt et placé dans une voiture pour être conduit à Angers.

Mais il est mort en chemin, trois quarts d'heure environ après l'accident.

Le corps a été conduit à son domicile, sur les Plaines, commune d'Angers.

Le Diagon était âgé de 39 ans; il laisse une veuve et un enfant. (Ralliement.)

LE PRYTAÏÉE DE LA FLÈCHE

Une circulaire adressée par le ministre de la guerre aux préfets rappelle les conditions d'admission au Prytaïée militaire de La Flèche.

Les places gratuites et demi-gratuites ne peuvent être concédées qu'à des fils d'anciens officiers tués à l'ennemi, ou morts des suites de leurs blessures, ou aux fils d'officiers en activité de service ou en possession d'une pension de retraite, ou de réformes pour infirmités; aux fils des employés titulaires, des employés de l'administration centrale de la guerre. La limite d'âge des candidats est fixée de neuf à seize ans.

Les familles devront faire inscrire leurs enfants, du 1^{er} au 31 mai, à la préfecture du département où elles résident, et les présenter le

jours en plein silence, — un silence plus majestueux et plus doux, — les deux amis, le grand gaillard de dix-neuf ans et le Parisien de trente-deux, eurent atteint les premières maisons de Chérisy, le grand gaillard avait l'air si malheureux, que le Parisien l'aurait embrassé... Et, pareilles émotions étant communicatives, cette nuit muette, qui aurait pu faire Jacques croyant, le fit tout près à être amoureux. Cette leçon de calme et de grandeur finissait par du trouble, — comme, sur les bords de l'Océan inamuable, après cet infini, il y a des épaves et de l'écume...

XIII

« Toi, mère! toi! devant la porte! »

Et c'était vrai... Les mères ne sont pas si compliquées que les fils; nous ne saurons jamais si cette nuit silencieuse avait parlé à maman Heurlin d'amour ou de foi; je croirais plutôt que les étoiles passagères, les gros nuages frais, la brise, tout lui disait: « Jacques », et qu'elle avait compris: « Attends... ». Et, sur le seuil de sa petite boutique, avec la lampe derrière, maman Heurlin, qui n'aurait pas dû avoir d'espérance, attendait tout de même. Un cœur de mère n'a pas besoin de nos certitudes, à nous; maman Heurlin avait fait le lit de Jac-

4 juillet, à 7 heures du matin, devant la commission chargée de leur faire subir les épreuves. Les listes et dossiers sur les candidats seront adressés par les préfets au ministre au plus tard le 10 juin.

LA CRUE DU CHER

Le Cher a débordé depuis quelques jours; du côté de Saint-Avertin, le spectacle est curieux. Toutes les prairies sont inondées.

La route qui fait suite à la levée du Canal et qui conduit au bourg, ainsi que le champ de courses, sont complètement recouverts par les eaux du Cher.

Aussi loin que la vue peut s'étendre, on n'aperçoit du côté de Saint-Pierre-des-Corps qu'une immense nappe d'eau.

DES LAPINS DANS LES ARBRES

On nous signale un fait assez curieux, dit le *Messager d'Indre et-Loire*.

Ces jours derniers, au moment où la crue de la Loire était plus forte et lorsque les eaux commençaient à envahir les prairies situées sur les bords du fleuve, des passants purent apercevoir, dans l'île qui appartient à M. Koenigswarter, à Vouvray, quelque chose d'étrange: la gent lapine, qui, paraît-il, est assez bien représentée dans cette propriété, forcée de déménager de ses repaires et ne sachant comment se sauver, avait pris le parti de se réfugier, gagnée qu'elle était par les eaux, dans les branches des arbustes de l'île.

Des lapins dans les arbres, on n'avait jamais vu ça, de mémoire d'homme et de femme, dans ce bon pays vouvrillonnais.

Tirages Financiers

PANAMA

On a procédé publiquement hier, au Palais de l'Industrie, au tirage trimestriel des lots affectés aux obligations du Panama.

Le numéro 861,283 gagne 250,000 francs.

Le numéro 823,902 gagne 100,000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs:

577,597 — 1,136,019.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs:

1,598,080 — 1,813,682.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 francs:

1,685,713 — 730,319 — 161,379 — 1,242,950 — 228,926.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 15 février 1892.

Les emplois de fonds des caisses d'épargne en rentes continuent à servir de bouclier contre toutes les tentatives de baisse. Le portefeuille de rentes de la caisse des dépôts enfile de plus en plus, c'est un danger. La Bourse a pu s'émouvoir à la pensée que ce jeu de pompe

ques, mis sa montre sur la table, préparé du beurre et du pain; si Jacques n'était pas arrivé, eh bien! elle ne se serait pas couchée, voilà tout...

« Mais va donc vite te reposer, mère... Va vite... »

Elle ne répond pas; elle l'embrasse, elle l'embrasse! Puis, la porte poussée, elle l'embrasse encore, son petit; elle l'a embrassé cinquante fois, — elle ne lui a pas fait une question.

Tout à l'heure, en quittant Paris, Jacques avait ce prétexte de la montre. Il y avait songé encore en wagon; et voilà qu'il n'y pensait plus du tout, oh! mais, du tout! Etaient-ce ses réflexions pendant la marche? Etaient-ce le charme bienveillant de cette nuit? Au lieu d'explications, Jacques donnait des baisers, et des baisers encore au lieu d'excuses.

(A suivre.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 16 février: *La Fille du Tambour-Major*, opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Offenbach; *Une Fille terrible*, vaudeville en 1 acte.

aspirante pourrait être interrompu ou même suspendu, sa confiance dans la continuité de la hausse en a été momentanément ébranlée la dernière semaine.

L'ancien 3 0/0 est resté cependant à 95.85; le nouveau à 94.87 et le 4 1/2 à 105.10.

La Rente Italienne est en recul marqué. Le change italien monte à 103.15. Les portefeuilles étrangers sortent de ce fonds d'Etat. Les recettes budgétaires de janvier ont baissé de plus de 3 millions sur celle de janvier 1891.

L'Extérieure est faible. L'agitation provoquée par l'exécution des quatre anarchistes est loin d'être calmée.

Le 3 0/0 Portugais se relève à 27 7/8 après 27 1/2. On attend l'exécution du programme du gouvernement qui a été accueilli partout avec faveur, et dont la Chambre a entamé la discussion. Le Rouble a été de nouveau offert à Berlin, la tenue des Fonds Russes s'en est ressentie.

Berlin et Saint-Petersbourg essaient de nous repasser leur Nouveau Russe sur lequel il y a un dernier versement à effectuer du 15 au 20 février courant.

La spéculation à la baisse renouvelle ses attaques contre les sociétés de crédit; ce n'est pas en s'attachant aux cours de leurs titres qu'on doit apprécier la valeur d'une société, mais au chiffre et à la fixité des dividendes. Ainsi voilà la Banque de Paris qui a distribué depuis dix-neuf ans un dividende total de 885 francs, soit une moyenne annuelle de 46 fr. 60. Elle a constitué depuis, tant en réserve légale que comme fonds de prévoyance, une somme disponible qui, augmentée du report du précédent exercice, dépasse 22 millions. Cette somme représente 177.71 par action au-delà du capital de 300 fr. La situation de cette société paraît inattaquable.

Le Crédit Foncier varie entre 1,220 et 1,210. Le Crédit Lyonnais gravite autour du cours de 800. Son bilan au 31 décembre dénote une grande activité, car le chiffre des opérations s'est accru de 17 millions. Les offres continuent sur le Comptoir d'Escompte qui perd même le cours de 493. Les variations des divers chapitres de son bilan au 31 décembre n'indiquent pas que les affaires aient été bien actives, l'augmentation de 14,700,000 fr. au portefeuille commercial se réduirait à peu de chose si l'on voulait tenir compte des renouvellements et de la qualité du papier. La Banque d'Escompte très offerte tombe à 210 fr. La Société Générale est très ferme à 475 fr. Le bilan de janvier accuse pour ce mois un chiffre de bénéfices nets de 347,323 fr. Les effets en circulation avec l'endos de cette société ont diminué de 47 à 8 millions.

Les demandes au « Crédit », place Vendôme, d'obligations du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem sont justifiées par le revenu que cette valeur donne, soit 5 1/2 0/0 net d'impôt, alors qu'elle ne coûte que 450.85. L'échange des certificats provisoires en titres définitifs a déjà commencé.

L'émission des 100,000 obligations des Immeubles de France est annoncée pour le 20 février courant.

Le monde des assurances est vivement agité en France par suite des révélations que le rapport du surintendant des assurances à New-York contient contre la « New-York ». Mauvaise gestion, gaspillage, pertes infligées à la compagnie du fait de transactions réalisées sur les valeurs de portefeuille et sur les placements. Aussi le directeur général a-t-il démissionné. En vain a-t-on fait paraître en France un bilan faisant miroiter un excédent d'actif; mais « la New-York » a oublié de dire que cet excédent d'actif était composé pour les 3/4 d'une somme dont elle n'a que le dépôt: les fonds des polices.

L'action des Voies ferrées Economiques vaut 536.25.

FAITS DIVERS

UN DESCENDANT DE GARGANTUA

On écrit de Limoges, 14 février:

« Un jeune conscrit de la dernière classe a été renvoyé dans ses foyers, aux Parrons, pour un cas singulier.

« Ce brave paysan, qui rappelle Gargantua, de légendaire mémoire, a un appétit formidable. Chez lui, il dévorait par jour deux kilogrammes de pain et souvent cette ration était insuffisante.

« Au régiment, le pain de munition le laissait presque à jeun et il tomba dans un état de langueur dont le médecin-major s'inquiéta. On examina son cas et on le renvoya dans ses foyers.

« Aujourd'hui il se porte à merveille. »

TRIPLE ASPHYXIE PAR MISÈRE

Une jeune femme de vingt-trois ans, M^{me} Banet, demeurant rue de Meaux, à Paris, restée veuve avec un petit garçon de trois ans et

une fillette de six mois, s'est asphyxiée, samedi soir, avec ses deux enfants, par suite de la misère. Elle avait revêtu les deux bébés de leurs plus fraîches toilettes, et, après avoir écrit à sa famille, elle alluma des réchauds de charbon. Ce sont les voisins, qui, le matin, ne les ayant pas entendus, donnèrent l'alarme.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 7 h. 1/2 — Rideau: 8 h. 1/4

Tournée Artistique Paul MOHR

VENDREDI 19 Février 1892

IMMENSE SUCCÈS

NOS SOUS-OFFICIERS

Pièce en 5 actes et 6 tableaux, contenant une Pantomime en deux parties de MM. PAUL ERASME et de RICAUDY.

Distribution des Tableaux: Premier tableau, DEUX SOUS-OFFICIERS; deuxième tableau, AU CHATEAU DES TREMBLES; troisième tableau, L'ENFANT D'ALSACE; quatrième tableau, UN DRAPÉAU DE 70; cinquième tableau, PORTÉ DESERTEUR; sixième tableau, LE CONSEIL DE GUERRE.

Au 2^e acte, *le Clairon*, de Paul Déroulède, dit par M^{me} ALAN.

MARCHÉS

LONGUÉ, 11 février

Blé-froment, l'hectol., 19 fr. — Seigle, 13 50. — Orge, 12 fr. — Avoine, 8 à 8 50. — Pommes de terre, le double-décal., 1 25. — Foin, la charretée de 780 kil., 70 à 80 fr. — Paille, 25 à 30 fr. — Beurre, le demi-kil., 1 30. — Œufs, la douzaine, 85. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

BEAUFORT, 10 février

Froment, double-décal., 3 80. — Seigle, 2 70. — Avoine, 1 70. — Sarrasin, 2 50. — Noix, 2 75. — Pommes de terre, 80. — Foin, les 1,050 kil., 110 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 30. — Œufs, la douzaine, 80. — Vin rouge, 60 fr. — Vin blanc, 90 à 110 fr. — Bœuf, le kil., 1 60.

BRISSAC, 11 février

Froment, d.-d.-c., 3 90. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 45. — Avoine hiver, 1 60; été, 1 55. — Noix, 2 50. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 115 fr. — Paille, 55 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 85. — Vin rouge, la barrique, 75 fr. — Vin blanc, 110 fr.

ANGERS, 13 février

Froment, le double-décalitre, 3 90. — Avoine, 1 65. — Seigle, 2 70. — Orge, 2 50. — Pommes de terre, 90 à 1 20. — Foin, les 1,050 kil., 120 fr. — Paille, 60 fr. — Œufs, la douzaine, 90. — Beurre, la livre, 1 35. — Poulets, la couple, Beaufort et environs, 3 75 à 4 fr. — Poulets, Candé et environs, 3 25 à 3 50.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.



Évitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Brest, 41, LYON.)

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lianes-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean,

P. ANDRIEU

Conserves de 1^{re} marque

Petit pois moyens supérieurs, boîte pour 6 personnes...	85
— — — — — Hors ville, par 5 kil.	75
Haricots verts.....	85
— — — — — Hors ville, par 5 kil.	75
Asperges de très bonne qualité, boîte de 800 gr.	1.25
— — — — — 900 gr.	1.60
— — — — — 1,100 gr.	2.25
— — — — — Très grosses 1,700 gr.	2.90
Cépes au naturel, 1/2 litre.....	1.00

FONDS D'ARTICHAUDS

Baisse de prix: Sucre, le kil., 1 fr. 05.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Liquidation Judiciaire
Jean Amy

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Jean Amy, négociant, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, sont avertis de nouveau qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce et de l'article 12 (loi du 4 mars 1889), ils doivent, dans le délai de quinze jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Doussain, demeurant à Saumur, liquidateur définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le **lundi 29 février 1892**, à 9 heures 1/2, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Milon, juge-commissaire, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoirs muni d'une procuration enregistrée.

(411) Le Greffier, COLLIN.

A LOUER
APPARTEMENT
Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.
S'adresser, 19, rue de la Tonnelle. (00)

Pêche de l'Etang de Marson

La Pêche de l'Etang de Marson aura lieu le **DIMANCHE 28 FÉVRIER** et jours suivants, jusqu'à la fin de la vente du poisson.
S'adresser à M. ARNOU, pêcheur, qui se trouvera sur les lieux.

ON DEMANDE une bonne **Pompier** et un bon **Pompier** à la **MAISON CRÉMIEUX**. — Inutile de se présenter sans références.

M. GUIBERT, Grand'Rue, 13, ayant quelques heures disponibles par jour, désire tenir **comptabilité**, Poitrat ou autres.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4^e
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE. AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, *sans augmentation de prix*, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

A CÉDER
PETIT PHAÏTON

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).

S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON
Certaines et Radicales de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES PLAIES, ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par correspondance.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques
BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne
33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.
IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Râtes de foles gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

SUCRE, 1^{er} choix, le kil., 1,05; scié, 1,15; cristallisé, 1 fr.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Liniers-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43			3 30	8			6 14
Blou	11 54			3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2			3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Ori.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort				3 58	4 30	8 42	4 40	5 20
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13
				soir	matin	soir	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux			5 40		8 20				3
Saintes			7 12	9 9		11 39	5 13		6 40
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30	
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9 41		11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16			
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Ori.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivv	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blou	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Liniers-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44		
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	
Saintes	7 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	
Bordeaux	5 50		soir	soir	matin	soir	matin	soir	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Méritré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. matin	Omn. matin	Direct mixte
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20	12 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
— (départ)	3 8	7 32	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
a Méritré	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46		12
	matin	matin	soir	soir	soir	matin	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	3 10
Vivv	5 43	1 40	7 34	3 24
Longué	5 55	2 1	7 48	3 38
Jumelles	6 7	2 23	8 1	3 52
Baugé	6 22	2 49	8 19	4 10
Clefs	6 39	3 17	8 38	4 28
La Flèche	6 52	3 35	8 52	4 42
	matin	soir	matin	soir

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,